

RENOUVELLEMENT DU PARC ÉOLIEN DU LOMONT EST

LETTRE D'INFORMATION • MAI 2023

ÉDITO

Situé sur la crête du Lomont sur les communes de Solemont, Neuchâtel-Urtière et Feule, le parc éolien dit «Lomont Est» est l'un des premiers parcs installés en France. Mis en service en 2007, ce parc de 5 éoliennes de 10 MW alimente chaque année l'équivalent de 6 400 habitants en électricité d'origine renouvelable.

EDF Renouvelables, propriétaire du parc, étudie actuellement le renouvellement des machines, dont la durée de vie est d'environ 20 ans. En effet, leur changement nécessite des phases d'études et d'autorisations administratives qui peuvent être assez longues (de 4 à 5 ans). Il faut donc anticiper un renouvellement qui deviendra nécessaire d'ici quelques années.

La modernisation du parc éolien du «Lomont Est» représente une opportunité pour contribuer plus efficacement à la transition énergétique. Les études lancées il y a un an et toujours en cours sont l'occasion de définir ces évolutions. L'objectif est d'implanter des machines nouvelle génération, plus efficaces, produisant 2 à 3 fois plus que celles existantes, tout en pérennisant les retombées fiscales pour les communes d'accueil et garantissant une insertion optimale dans le territoire.



Marine Cartalas,

Cheffe de projets, en charge de l'étude du renouvellement des éoliennes du Lomont Est

PARCS ÉOLIENS EXISTANTS SUR LE LOMONT

📍 LOMONT OUEST

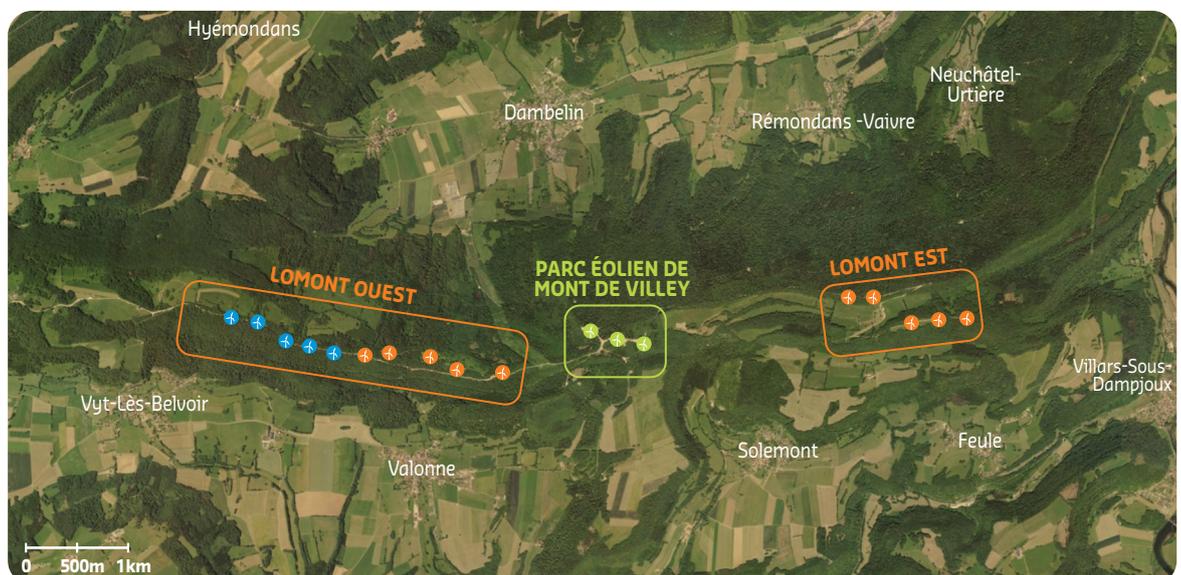
10 éoliennes en fonctionnement depuis 2007 : **5 exploitées par EDF Renouvelables**, 5 par la société ERG. Instruction en cours du projet de renouvellement du parc. Enquête publique à venir.

📍 MONT DE VILLEY

3 éoliennes en fonctionnement depuis 2020, exploitées par la société Opale EN.

📍 LOMONT EST

5 éoliennes en fonctionnement depuis 2007, **exploitées par EDF Renouvelables**. Études en cours pour son renouvellement.



UN BILAN POSITIF

“ UN PARC QUI PRODUIT TRÈS BIEN, MAIS QUI VIEILLIT ”

Échange avec Louis Honoré, Chargé d'affaires gestion d'actif, en charge de l'exploitation du parc éolien du Lomont Est

Quel bilan dressez-vous du parc éolien du Lomont Est ?

C'est un parc qui fonctionne très bien, équipé d'éoliennes d'ancienne génération, de 125 mètres de haut. Placé dans un endroit très venté, il produit très bien et a connu peu de pannes.

Quel est votre rôle en tant que chargé d'exploitation sur le site ?

Je fais en sorte que le parc tourne dans les meilleures conditions, tout en respectant les normes et la sécurité. Mon quotidien touche plusieurs aspects : la maintenance et l'entretien des machines, le suivi de la production électrique, la sécurité du site (dénivellement, débroussaillage des accès, etc.), le suivi environnemental (acoustique, biodiversité...) avec l'appui d'experts, et les échanges avec le service des installations classées pour l'environnement de la DREAL (Direction Régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), garants de la conformité des installations.

Quelles sont les relations d'EDF Renewables avec les communes ?

Nous rencontrons régulièrement les mairies, nous vérifions que tout va bien. Elles nous connaissent et disposent donc d'un contact si besoin. Par ailleurs, nous échangeons régulièrement avec les propriétaires des terrains, en cas d'intervention sur le site, par exemple.

LE PARC ACTUEL EN CHIFFRE

 **5** éoliennes  **125** mètres de hauteur, en bout de pôle

 **10 MW** de puissance totale
L'équivalent de **6 400 personnes alimentées** par le parc soit environ 5% des habitants de l'agglomération du Pays de Montbéliard

 **110 000 euros de retombées fiscales annuelles** au total pour les communes de Solemont, Feule, Neuchâtel-Urtière et pour la communauté de communes du Pays de Montbéliard Agglomération

 **6 400 tonnes de CO₂** économisées par an, soit l'équivalent de 5 000 voitures essence retirées de la circulation

LES ÉTAPES NÉCESSAIRES À L'ÉVOLUTION DU PARC DU LOMONT EST

LES ÉTAPES DU RENOUELEMENT



ÉTAPE 1
Études techniques et environnementales



ÉTAPE 2
Instruction du projet de renouvellement par le préfet



ÉTAPE 3
Démantèlement et recyclage des 5 éoliennes



ÉTAPE 4
Remise en état des terrains non réutilisés



ÉTAPE 5
Installation des nouvelles éoliennes

QUE DEVIENDRONT LES 5 ÉOLIENNES REMPLACÉES ?

Les 5 éoliennes obsolètes seront démantelées et recyclées et leur emplacement sera remis en état. L'ensemble de ces opérations sera pris en charge par EDF Renewables dans le respect de la réglementation en vigueur.

Concrètement aujourd'hui, 90 % de la masse d'une éolienne est réutilisée ou recyclée.

 En comparaison un lave-linge est recyclé à 70%

Il s'agit principalement des fondations, de la tour et des composants de la nacelle. L'acier, la fonte, le cuivre sont fondus et réutilisés. Le béton est broyé et réutilisé, par exemple, dans le revêtement des routes ou pour remblayer les carrières. Les 10 % restants correspondent aux pales et sont plus complexes à recycler en raison des matériaux composites qui les constituent (fibres de verre et de carbone, polymères).

Ces matériaux sont également utilisés dans d'autres secteurs tels que la marine, les transports, l'aéronautique, la construction et le bâtiment. À défaut d'être recyclés pour le moment, ils ne sont néanmoins pas mis en centre de stockage mais valorisés sous la forme d'énergie comme combustibles solides de récupération (CSR). Le recyclage est un enjeu important pour les acteurs de la filière éolienne, qui s'organisent et s'améliorent avec les progrès technologiques.

Dans le cadre du renouvellement du parc éolien de Lomont Est, les infrastructures et accès existants seront réutilisés au maximum pour les nouvelles éoliennes.

QUELS SONT LES CRITÈRES PERMETTANT DE CHOISIR LES FUTURES ÉOLIENNES ?

Pour choisir les nouvelles machines, des études techniques et environnementales sont menées par l'équipe d'EDF Renewables depuis le premier semestre 2022. Ces études sont réalisées avec l'appui d'experts indépendants, et conformément à la réglementation française des Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE), dont font partie les éoliennes.

Objectif : maximiser la production d'énergie renouvelable tout en garantissant une insertion optimale des éoliennes dans leur environnement.

Plusieurs critères entrent en ligne de compte pour définir leur nombre, leur emplacement précis et leur modèle (taille...). Ainsi, les études en cours portent notamment sur :

- **L'acoustique** : via une campagne de mesure du niveau sonore ambiant au niveau des habitations, afin de garantir le respect de la réglementation en vigueur des futures éoliennes et préserver le cadre de vie des riverains.
- **Le vent** : à l'aide d'un mât de mesures et d'un LIDAR (en photo ci-contre) pour optimiser l'usage de la ressource en vent.
- **La biodiversité** : les inventaires écologiques axés sur la faune, les habitats naturels et la flore permettront d'adapter le projet aux enjeux environnementaux du site (éviter d'habitats naturels, ajustement des dimensions des éoliennes...) et de définir des mesures adaptées.
- **Le paysage** : pour répertorier les sensibilités locales (monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables, autres projets éoliens à proximité...) et mieux visualiser l'insertion du projet dans son environnement grâce à la réalisation de photomontages.
- **L'hydrogéologie** : Cette étude permet de préciser les écoulements des eaux sur le site, et de les mettre en relation avec les zones de captage d'eau potable utilisées localement. Elle est nécessaire pour affiner les implantations des machines.

Parallèlement aux études, EDF Renewables rencontre régulièrement les acteurs locaux (élu, services de l'État, ONF, ...) pour échanger sur l'exploitation du parc actuel et ses évolutions.





QUEL EST LE CALENDRIER DU RENOUVELLEMENT ?

1^{er} semestre 2022

- Lancement des études techniques environnementales.
- Création d'un comité de suivi composé d'élus des communes d'implantations, d'un représentant de l'intercommunalité, d'un représentant de l'ONF et du Syndicat Intercommunal de Gestion Forestière et de représentants d'EDF Renewables.

2^e semestre 2023/2024

- Dépôt de la demande d'autorisation environnementale par EDF Renewables et instruction de la demande par les services de l'État (à cette occasion se déroulera une enquête publique).

1^{er} semestre 2023

- Poursuite des études.
- Poursuite des échanges avec les élus des communes et les habitants.

2026

- Démantèlement et recyclage des éoliennes existantes.
- Chantier d'installation des nouvelles éoliennes.
- Mise en service du nouveau parc.

EDF Renewables en quelques mots

EDF Renewables est une filiale à 100 % du Groupe EDF dont la mission consiste à transformer les ressources naturelles et renouvelables (vent, soleil) en électricité. EDF Renewables a la particularité d'intervenir comme opérateur global : ses équipes sont présentes pour développer, construire puis assurer l'exploitation, la maintenance et le démantèlement de ses parcs éoliens et solaires.

Ses capacités installées en France atteignaient, en juin 2020, 1 675 MW pour l'éolien (un peu plus de 10 % du volume national) et 340 MW pour le solaire (presque 4 % du volume national). En ce qui concerne spécifiquement l'énergie éolienne, EDF Renewables a développé ou acquis en France plus de 80 parcs. Elle compte plus de vingt ans de métier dans la conception de parcs éoliens.

+ D'INFOS SUR ► www.renouvellement-parc-eolien-lomont-est.fr

Des questions sur le parc ? Envie d'échanger avec nous ?



Nous vous informerons régulièrement de l'évolution du projet de renouvellement et de ses actualités.

Des rencontres seront prochainement proposées pour vous informer plus précisément sur le résultat des études, le projet envisagé, répondre à vos questions et recueillir vos remarques.

**N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER OÙ À CONSULTER LE SITE INTERNET DU PROJET
SUR ► WWW.RENOUVELLEMENT-PARC-EOLIEN-LOMONT-EST.FR**

Marine Cartalas, cheffe de projets EDF Renewables
06 03 95 85 89 / marine.cartalas@edf-re.fr

